

DREAL Normandie
Pôle Evaluation Environnementale
10 boulevard du Général Vanier
CS 60040
14006 CAEN CEDEX

PÔLE ENVIRONNEMENT ET INGENIERIE
Direction eau, assainissement et infrastructures
Dossier suivi par : Pierre SANCHEZ
02.14.29.00.20
Nos Réf. : PS/CV – 2020 n°

À Saint-Lô, le 12 mars 2020

Objet : Fiche d'examen au cas par cas

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir examiner la fiche d'examen au cas par cas jointe et ses cartes annexes, afin de savoir si le projet de modification du zonage d'assainissement collectif et non collectif des eaux usées de la commune de Saint-Clair-sur-l'Elle est soumis à évaluation environnementale (zones visées par l'article L2224-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, selon l'article R.122-17-II alinéa 4 du Code de l'environnement).

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Le président de Saint-Lô Agglo,

Gilles QUINQUENEL

